

# À boire et à manger :

## → LA CONSOMMATION DES NOURRITURES TERRESTRES À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'ANGERS, ENTRE TOLÉRANCE ET INTERDICTION

**MAXIME SZCZEPANSKI-HUILLERY**

Bibliothèque universitaire d'Angers (BUA)  
maxime.szczepanski@univ-angers.fr

Docteur en science politique,  
Maxime Szczepanski-Huillery  
est conservateur des bibliothèques,  
responsable de la bibliothèque Belle-Beille  
à la BUA, université d'Angers.

« Il paraît évident de dire qu'on ne peut introduire ni nourriture ni boisson dans les salles de lecture et de consultation : mais ceci demande une surveillance constante et se heurte de plus en plus, à part pour les collections patrimoniales (et encore...), à l'incompréhension des usagers. Entre deux maux, faut-il choisir le moindre ? Dans les salles de lecture où travaillent étudiants et lycéens, faut-il accepter les petites bouteilles d'eau, car il faudrait un agent à plein temps pour empêcher leur prolifération, et traquer les canettes de boissons gazeuses<sup>1</sup> ? »

« Candide : Où puis-je trouver un petit quelque chose à grignoter ?

– Le conservateur : Il n'y a que des nourritures spirituelles dans une bibliothèque.

– Candide : Ah... Je vais aller chercher quelque nourriture à l'extérieur, et je m'installerai ici pour mon déjeuner.

– Le conservateur : Il est strictement interdit de manger dans une bibliothèque !

– Candide : Euh... Pourtant, j'étais à ma table de travail dès potron-minet et je meurs de faim.

– Le conservateur : Vous n'avez qu'à dévorer un livre !

– Candide : ...<sup>2</sup> »

Périodiquement, la question alimentaire revient sur la table des dis-

cussions professionnelles en bibliothèque. Autoriser, interdire, tolérer, râler et laisser faire, fermer les yeux (et se pincer le nez)... Entre agacement et résignation, la consommation de nourriture et de boisson est avant tout perçue, dans les établissements français, comme un problème. Les deux sites de la bibliothèque universitaire d'Angers (BUA) ne font en la matière pas exception : ici comme ailleurs, les publics mangent et boivent ; ici comme ailleurs, les équipes s'efforcent de trouver des réponses aux questions posées par des usages non prévus à l'origine. Ni comparaison, ni enquête ethnographique, cette contribution décrira le contexte local (espaces, pratiques de travail estudiantines et lycéennes, règles mises en place) et présentera quelques compromis bricolés au pays de Candide, sous la forme d'un retour d'expérience toujours en cours<sup>3</sup>.

### Entrée : chips ou pot-au-feu ?

Un mardi de décembre 2012, vers 12 h 30. La conjonction des examens et du mauvais temps entraîne une saturation des deux bibliothèques Saint-

1. Caroline Laffont et Raphaële Mouren, « Les ennemis du livre », *BBF*, 2005, n° 1, p. 54-63. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0054-013>

2. Daniel Bourrion, « Candide et le conservateur (Épisode 11 Saison 2) » : <http://archives.face-ecran.fr/2008/04/30/candide-et-le-conservateur-episode-11-saison-2>

3. On s'est appuyé notamment sur les mémoires d'étude suivants :  
– Gayatri Singh, *Evolving Space : An Examination of Coffee Shops in Academic Libraries*, novembre 2002, Chapel Hill (Caroline du Nord). En ligne : [www.ils.unc.edu/MSPapers/2813.pdf](http://www.ils.unc.edu/MSPapers/2813.pdf)  
– Adèle Spieser, *Fais pas ci, fais pas ça : les interdits en bibliothèque*, mémoire d'étude DCB, Enssib, 2012. En ligne : [www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-56967](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-56967)

Serge (éco-gestion, droit, médecine, pharmacie) et Belle-Beille (sciences dures : math-physique, biologie, informatique; et sciences souples : lettres, SHS). En service public dans la zone com 0, une des salles les plus fréquentées de la bibliothèque Belle-Beille, le parfum caractéristique d'un repas de famille dominical emplit mes narines. Pot-au-feu ou bœuf mode ? Tour d'horizon rapide, sens en éveil, le bibliothécaire en mode « chien de chasse » identifie rapidement l'origine du fumet, dissimulée derrière un ordinateur portable. L'exposé des faits tient en peu de mots : travail en groupe, retard, Tupperware (réchauffé dans le four à micro-ondes de la cafétéria située à quelques mètres de la BU)... odeur.

« Sur un ton mi-sévère, mi-badin : *Bonjour, veuillez m'excuser, mais il est interdit de prendre votre repas à la bibliothèque...*

– La bouche pleine, le rouge au front, sous l'œil goguenard de ses amis : *... heu oui, excusez-moi* (elle referme la boîte en plastique, la range dans un sac).

– *... mais la cafétéria est ouverte, elle est juste à côté.* (Répétant un texte connu) *Vous-ne-pouvez-manger-à-la-BU-que-des-nourritures-ne-faisant-ni-miette-ni-tache-nous-n'avons-pas-les-moyens-de-faire-le-ménage-plus-d'une-fois-par-jour...*

– *Oui, oui...*  
– *Merci* (il s'en va). »

On pourrait multiplier les exemples : chips, bouteilles, canettes, gâteaux secs, gobelets, thermos, bonbons, sandwichs et barres de chocolat font partie du quotidien des étudiants et, par conséquent, des lieux qui les accueillent. Les deux bibliothèques bénéficient pourtant d'un environnement très favorable. Comme le rappelait un billet de blog publié sur le site de la BUA en 2012, deux cafétérias situées à quelques mètres proposent toute l'année fauteuils, tables, distributeurs de boissons et, durant les heures de repas, sandwichs et salades. Rien n'y fait, pourtant : une majorité d'étudiants aime travailler en mangeant et en buvant. Les publics sont d'autant plus tentés de le faire que, sur les deux sites, les cafétérias gérées

par le Crous et les distributeurs proposent des produits à emporter en petit conditionnement. Vite acheté, vite rangé, vite mangé : sur le site Belle-Beille, le menu « Manhattan » ne vous garantit certes pas l'équilibre alimentaire mais, pour 3,90 euros, vous aurez un hot-dog, un donut et un Coca... en canette bien sûr. Le tout glissé dans le sac à dos puis dégusté en bossant sur l'exposé-à-rendre-pour-le-lendemain... à la BU bien sûr.

### Publics et locaux : présentation des espaces de la BUA

À ce stade, il faut distinguer les deux bibliothèques qui ne sont pas exactement confrontées aux mêmes problématiques. À Saint-Serge, bibliothèque proche du centre-ville, règne l'étudiant en médecine. Silence, large amplitude horaire (8 h 30 – 22 h 30, du lundi au samedi), fréquentation élevée presque toute l'année et faible usage de la documentation papier (les cours sont filmés, les schémas pris en photos sur smartphone) en sont les traits dominants, avec des variantes<sup>4</sup>. Des carrels souvent saturés offrent également des espaces de travail en groupe. À Belle-Beille, sur un campus en périphérie urbaine, la bibliothèque accueille un public d'étudiants en sciences humaines et sociales, lettres, sciences dites dures et IUT. Excentrés, moins bien desservis en transports en commun, le campus, ses parkings et sa bibliothèque doivent faire face à une saisonnalité forte de la fréquentation, intense de septembre à avril (avec un creux en janvier) et en milieu de journée, mais très faible entre mai et août et en soirée<sup>5</sup>. À la suite de nombreuses demandes recueillies lors d'une enquête LibQUAL+ menée en 2008, la bibliothèque a été divisée en trois zones : com, calme et silence, avec des résultats relativement satis-

faisants<sup>6</sup>. Malgré les différences de public et d'usage, on constate que ce sont les espaces de travail collectif qui concentrent la plupart du temps la consommation d'aliments dans les deux établissements (voir tableau page 33).

### Éloge du « travardage »... et de ce qu'il implique

Arrêtons-nous dans la zone com, l'espace le plus fréquenté de la BU Belle-Beille. Elle offre plus de 300 places assises sur deux niveaux et, en période d'affluence (de 11 h à 17 h), le niveau sonore y est élevé. Très élevé, même, si l'on en juge par les regards étonnés que les collègues en tourisme bibliothéconomique jettent sur ces salles. Les logiques disciplinaire et documentaire jouent ici une place mineure dans les stratégies de déplacement et d'installation : les étudiants qui s'y rendent souhaitent avant tout travailler en groupe. Délibérément, on a choisi en 2008 de ne mettre aucune restriction, ou presque, dans la prise de parole. Les tables sont vastes, les chaises peuvent être déplacées (des groupes de douze ne sont pas rares), les rires et les éclats de voix fusent souvent. Aucune paroi ne vient limiter l'envolée des sons – l'étage donne sur le rez-de-chaussée par une vaste mezzanine et, bien sûr, les étudiants peuvent utiliser leur téléphone portable pour passer ou recevoir des appels. Régulièrement, un bibliothécaire passe dans la salle pour ranger des livres et rappeler, le midi, que les sandwichs ne sont pas autorisés, ou demander à l'un ou l'autre de s'asseoir sur une chaise plutôt que sur la table. On se demande parfois « comment ils font », ces étudiants, pour s'installer dans des espaces de travail en groupe

6. Olivier Tacheau, ancien directeur de la BUA, en décrit sur son blog le déroulé et les solutions proposées en 2009 (<http://tacheau.wordpress.com/2009/01/21/le-silence-est-dor-la-parole-aussi/>). Depuis, quelques réaménagements ont été faits, en conservant la même philosophie. NDLR : À propos de la signalétique de ces espaces, voir l'article de Reine Bürki, « La signalétique et la règle : petit voyage en territoire balisé », p. 9-12.

4. Les étudiants en droit font un usage plus intensif des livres et des revues.  
5. La bibliothèque Belle-Beille ouvre de 8 h 30 à 20 h du lundi au jeudi, et jusqu'à 18 h les vendredis et samedis.

## LES DEUX SITES DE LA BUA EN QUELQUES CHIFFRES (ANNÉE 2012)

	Belle-Beille	Saint-Serge	Ensemble de la BUA
<b>Publics</b>	SHS, lettres et langues, maths-physique, biologie, informatique, IUT	droit, éco-gestion, médecine et pharmacie, tourisme	
<b>Nombre de places assises</b>	1 100	884	1984
<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	8 400	6 400	14 800
<b>Zonage des espaces</b>	Oui (trois zones, chacune sur deux niveaux : com 0 et 1, calme 0 et 1, silence 0 et 1). Chaque zone compte un peu plus de 300 places	Non (bibliothèque sur trois niveaux)	
<b>Cafétéria</b>	Oui (située à 20 mètres de la BU)	Oui (située en dessous de la BU)	
<b>Nombre d'entrées</b>	500 000 (en augmentation depuis 2010)	600 000 (en augmentation depuis 2010)	Circa 1 100 000
<b>Nombre de prêts</b>	105 000 (hors prolongations ; en diminution depuis 2006)	95 000 (hors prolongations ; en augmentation depuis 2010)	Circa 200 000
<b>Nombre d'étudiants actifs (au moins une activité/an)</b>			13 267

si animés. Y travaillent-ils seulement ? Ça discute, ça rigole, ça relit ses notes, ça bavarde, ça envoie des SMS ou échange des photos sur Facebook, c'est collectif et... c'est assez chaleureux.

Quand on observe ces jeunes attablés devant ordinateurs, cours et téléphones portables, trois constats s'imposent. Premièrement, le succès des salles, en terme de fréquentation, ne se dément pas année après année. Deuxièmement, la documentation papier est inexistante ou presque : jamais de livres, ou alors à l'étage, en psychologie ; tout ou presque passe par l'ordinateur personnel<sup>7</sup>. Enfin, ce « travardage », mélange indissociablement lié de travail et de bavardage dont les proportions varient, mais qui saute aux yeux dès qu'on les ouvre, implique presque naturellement la nourriture. Le partage des paquets de bonbons ou de gâteaux, quand on

est plus de trois ou quatre, fait partie des éléments inhérents à la sociabilité (pas seulement étudiante). Au nom de quel principe interdire cette consommation ? L'argument de la conservation des documents ne tient pas : en l'absence d'utilisation de

livres ou de revues papier, le principal risque pèse sur le matériel personnel des étudiants et les accidents sont, de fait, rarissimes (illustration 1). Usage faible de la documentation, usage fort des espaces et des services qui leur sont associés (wifi, toilettes) : toute réflexion sur les pratiques alimentaires en bibliothèque implique une démarche plus globale sur les usages (notamment collectifs ou individuels) du lieu, ce qui a conduit, à Belle-Beille, à interdire toute consommation de nourriture dans la salle de consultation des fonds spécialisés et dans la zone silence.

## Boire et manger en travaillant

Cette logique d'adaptation aux besoins et usages nous a conduits également à les accompagner, en installant des fontaines à eau chaude et froide dans chacune des bibliothèques en 2012, à proximité des toilettes. L'enjeu n'était pas seulement gustatif : en période de canicule, la température peut parfois atteindre 30 °C dans les espaces de travail exposés au sud à Belle-Beille ; en hiver, des problèmes de chauffage ont fait descendre le thermomètre en dessous de 18 °C, notamment dans le hall de la BU Saint-

### Illustration 1

**BU Belle-Beille :**  
un étudiant en zone com, muni de son ordinateur portable, son agenda et sa canette

Photo : BUA,  
CC BY-NC-SA 3.0 FR



7. Ces deux constats prennent une forme comptable assez simple : depuis plusieurs années, la fréquentation des deux bibliothèques augmente, alors que les prêts diminuent (Belle-Beille) ou stagnent (Saint-Serge).

Serge. Proposer de l'eau fraîche ou chaude et autoriser l'usage des thermos ne sauraient pallier le manque d'isolation des bâtiments, mais c'est le moins que l'on puisse offrir à des étudiants qui, dans certaines filières (médecine notamment), passent l'essentiel de leur temps à la bibliothèque... Plus généralement, une réflexion sur le périmètre des droits et des devoirs des usagers au niveau alimentaire nous a conduits à assouplir progressivement les règles en vigueur et à développer l'offre de service. Sur le campus Belle-Beille, la bibliothèque était seule à ouvrir les samedis, les autres services universitaires (notamment le RU) étant tous fermés. Depuis septembre 2012, ce sont les bibliothécaires qui ouvrent et ferment une partie de la cafétéria, permettant ainsi l'accès aux distributeurs, aux tables et aux chaises.

Sur un autre plan, un document à usage interne a été produit par un groupe de travail en 2011 à Belle-Beille<sup>8</sup> et, en 2012, une campagne de communication (« Ne laissez pas de traces ») a été lancée à Saint-Serge afin de sensibiliser les étudiants au problème de nettoyage. Dans les deux cas, derrière le message restrictif (« *repas, petits-déjeuners, goûters ne sont pas autorisés à l'intérieur des BU* »), émerge en creux l'idée que l'on peut manger dans les bibliothèques... dès lors qu'il ne reste pas trace du passage (illustration 2).

## Nourriture et principe de réalité

Reste que toute pratique donne parfois lieu à des débordements ou, plus exactement, à des usages détournés du droit ainsi offert de consommer des aliments et que le volontarisme affiché se heurte à de durs principes de réalité. Premier constat : réunir plusieurs centaines de personnes en un même lieu et les autoriser à manger va inévitablement provoquer salissures et déchets. À Belle-Beille comme à Saint-Serge, le

8. Voir le document interne « Campagne contre le bruit 2011 – Zonage bibliothèque Belle-Beille » en page 35.

### Ne laissez pas de trace<sup>1</sup>

Aidez-nous à maintenir propres vos bibliothèques universitaires en respectant ces quelques règles.

- Les boissons en gobelets et canettes doivent être consommées à l'extérieur des bibliothèques. Vous pouvez vous désaltérer à la BU en gardant votre boisson dans une bouteille refermable ou un thermos.
- Repas, petits-déjeuners, goûters ne sont pas autorisés à l'intérieur des BU : tout ce qui fait des miettes, qui tache ou laisse des traces grasses (chips, sandwiches, viennoiseries, salades, crèmes desserts, etc.) doit être consommé à l'extérieur.
- Merci d'utiliser les poubelles mises à votre disposition pour vos chewing-gums, mouchoirs, petits emballages et papiers froissés.

#### Pourquoi ?

Eh bien, nous n'avons pas les moyens d'effacer tout au long de la journée les traces laissées par les usages de type cafétéria : si les toilettes sont nettoyées une fois supplémentaire vers midi, le reste de la BU ne l'est que le matin entre 5 h et 7 h 30. C'est bien peu de temps pour vous offrir un environnement de travail propre et accueillant tout au long de la journée.

#### Cafétérias

À Belle-Beille, la cafétéria l'Astrolabe est ouverte de 8 h à 19 h 45 du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 45 le vendredi, ainsi qu'entre 9 h et 17 h le samedi depuis quelques semaines.

À Saint-Serge, une cafétéria ouverte de 9 h à 21 h est en construction sous la bibliothèque universitaire, et devrait, à partir de septembre 2012, vous permettre de vous détendre pendant vos longues séances de travail en allant faire quelques pas hors de la BU pour prendre un café ou un en-cas.

#### Fontaines à eau

Une fontaine à eau chaude/eau froide vous permettant de remplir bouteilles et thermos devrait être mise en place avant la fin du printemps dans chacune des BU.

1. Nathalie Clot (alors responsable de la BU Saint-Serge), « Ne laissez pas de trace », site web de la BUA, 23 mars 2012. En ligne : <http://bu.univ-angers.fr/billet/2012/ne-laissez-pas-de-traces>

ménage est pris en charge de 4 h 30 à 8 h du matin par un prestataire extérieur. Deux équipes de deux agents sont ainsi chargées, sur chaque site, de nettoyer tous les espaces, aussi bien publics que professionnels, soit 8 400 m<sup>2</sup> d'un côté et 6 400 m<sup>2</sup> de l'autre... On mesure l'ampleur de la tâche, d'autant que les sous-traitants ont tendance à tirer les prix au plus bas pour remporter les marchés publics<sup>9</sup>. À Saint-Serge, l'intense fréquentation des lieux durant certaines périodes de l'année, associée à une amplitude horaire de 14 heures, entraîne parfois une dégradation de l'environnement de travail. Dans ces conditions, impossible d'autoriser la consommation de chips, potage ou sandwiches, notamment en période de révision pré-bac, où les lycéens utilisent massivement la bibliothèque Saint-Serge. Deuxième constat : édicter des règles volontairement souples offre un certain confort et permet de s'adapter à la diversité des situations rencontrées, mais cela donne prise sinon à des contestations, du moins à des discussions parfois serrées avec les étudiants. Les fruits, autorisés ou pas ? Ça tache ou pas, une banane ? Les gâteaux secs sont certes interdits, mais croquer dans un Mikado au chocolat noir, est-ce vraiment répréhensible ? Les thermos sont autorisés, les gobelets non. D'accord, mais le capuchon du thermos, une fois rempli, est très proche du gobelet, non ? Etc. Troisième élément, enfin, la capacité et la volonté du personnel à faire respecter les consignes. Comme le souligne A. Spieser, « *l'enjeu de la signalisation des interdits repose sur l'instauration, ou non, d'une relation de pouvoir entre les bibliothécaires et les usagers*<sup>10</sup> ». Or, encore faut-il accepter d'endosser le rôle de gardien des règles, de rappeler à l'ordre les usagers indécents alors que, à Angers comme ailleurs, « *les bibliothécaires n'aiment pas les incidents*<sup>11</sup> »...

9. Le nettoyage des toilettes est assuré une deuxième fois, entre midi et deux heures.

10. Adèle Spieser, *op. cit.*, p. 30.

11. Propos de la directrice de la bibliothèque municipale de Valenciennes, rapportée par Adèle Spieser, *op. cit.*, p. 36.



Illustration 2  
BU Belle-Beille, le cocktail de la réussite : Carambars, livres, ordinateur et eau en bouteille.  
Photo : BUA, CC BY-NC-SA 3.0 FR

## En guise de digestif

Le fonctionnement de la BUA par rapport à la consommation de nourriture dans les espaces de travail repose actuellement sur plusieurs appuis, qu'il n'est pas inutile de rappeler en conclusion. En premier lieu, la présence d'espaces de restauration à proximité des deux bibliothèques offre l'indéniable avantage de pouvoir y envoyer les usagers affamés. D'autre part, la segmentation des espaces de travail en fonction des usages (zone com, carrels) permet également de canaliser les usages les plus déviant par rapport à la norme. Enfin, c'est l'évolution du regard jeté par les bibliothécaires eux-mêmes sur les comportements autorisés ou non au sein d'une bibliothèque universitaire qui joue un rôle fondamental, tant il est vrai qu'on ne peut rien faire sans équipe. Dès lors que celle-ci a compris et accepté les enjeux liés aux nouvelles manières de travailler des étudiants, un pas est franchi. ●

Juin 2013

### Campagne contre le bruit 2011 – Zonage bibliothèque Belle-Beille (document interne)

#### Dans toutes les zones :

- Respect des règles et usages liés à chaque espace.
- Pas de déplacement du mobilier.
- Respect de la propreté des lieux.
- Possibilité d'emporter les ouvrages et revues situés dans une autre salle et les laisser là où l'on a travaillé, en fonction des besoins [...]
- Respect des consignes données par les bibliothécaires.

#### Par ailleurs :

- On ne s'assoit pas sur les tables.
- On ne met pas les pieds sur les chaises ou les tables.
- Les jeux collectifs sont interdits.
- Les étudiants ne sont pas encouragés à manger à la BU. Mais tolérance pour les en-cas de petite taille qui ne tachent pas et qui ne font pas de miettes (fruits secs, barres de céréales, fruits, petite confiserie...). Il ne doit pas y avoir de trace du passage de chacun/e dans les espaces de travail et de lecture.

#### HALL :

**Le hall est un espace d'accueil et de passage vers les autres espaces.**

- Les discussions sont autorisées dans le hall.
- À partir du moment où les portes sont franchies (galerie 5, zone com), nécessité de se conformer aux règles en usage.

#### ZONE COM :

**C'est une zone de travail, de conversation et d'échange. Il est possible de :**

- Travailler, échanger, discuter en groupe. Mais en limitant les éclats de voix.
- Vidéo au casque de préférence, volume sonore dans tous les cas limité.
- Écouter de la musique au casque.
- Téléphoner ; portable sur vibreur.
- Nourriture tolérée.
- Boisson : sont interdites les boissons aux contenants non hermétiques (c'est-à-dire sans bouchon) : gobelets, tasses, verres, canettes, etc.

#### ZONE CALME :

**C'est un espace de travail individuel ou collectif. Il est possible de :**

- Parler, échanger à voix basse [...]
- Travailler en groupe de quatre maximum.
- Téléphone sur vibreur. Mais en passant ses appels en zone tél.
- Nourriture : boissons autorisées, nourriture tolérée (voir préconisation zone com).

Dans l'idéal, ce sont les usages de la zone silence qui doivent imprégner ceux de la zone calme, et non les usages de la zone com qui doivent se diffuser dans la zone calme.

#### ZONE SILENCE :

**C'est un espace de travail individuel.**

- Pas d'échanges ni de discussions.
  - Pas de téléphone.
  - Pas de nourriture.
  - Boissons autorisées (mêmes préconisations que dans les autres zones).
- [...]